

« Des fleuves de sang »

Article publié dans le n°9 (juillet août 2008)
de la revue Synthèse nationale

Textes de référence :

Il y a 40 ans : le discours d'Enoch Powell...

Enoch Powell (1912 – 1998) fut un homme politique et un écrivain anglais, membre du Parti Conservateur. Elu député, il se fit connaître pour ses prises de position contre l'immigration, qu'il développa dans son célèbre discours prononcé en avril 1968, Rivers of blood ("Des fleuves de sang").

Ce texte prophétique, qui déclencha à l'époque (déjà) la colère et l'hystérie des tenants de la pensée unique, est un témoignage majeur d'une pensée politique lucide, raisonnée, cohérente, qui a pourtant été écrasée par l'idéologie humaniste (ou qui se prétend telle) qui continue à dominer aujourd'hui.

En lisant ce discours, vous comprendrez que le mal contre lequel il mettait en garde est fait, et continue de s'aggraver. L'avenir reste plus que jamais explosif. Sur la base de chimères utopistes, les politiques de la fin du XXème siècle ont préparé mieux que quiconque les futurs conflits du XXIème.

Roland Hélie

« Des fleuves de sang »

Discours d'Enoch Powell du 20 avril 1968

La fonction suprême de l'homme d'état est de protéger la société de malheurs prévisibles. Il rencontre dans cette tâche des obstacles profondément ancrés dans la nature humaine. L'un d'entre eux est qu'il est d'évidence impossible de démontrer la réalité d'un péril avant qu'il ne survienne : à chaque étape de la progression d'un danger supposé, le doute et débat sont possibles sur son caractère réel ou imaginaire. Ces dangers sont en outre l'objet de bien peu d'attention en comparaison des problèmes quotidiens, qui sont eux incontestables et pressants : d'où l'irrésistible tentation pour toute politique de se préoccuper du présent immédiat au détriment de l'avenir. Par-dessus tout, nous avons également tendance à confondre la prédiction d'un problème avec l'origine de ce problème, ou même avec le fauteur de trouble : «Si seulement,» aimons-nous à penser, «si seulement personne n'en parlait, sans doute rien de tout cela n'arriverait...»

Cette habitude remonte peut-être à la croyance primitive que le mot et la chose, le nom et l'objet, sont identiques. Dans tous les cas, l'évocation des périls à venir, graves mais évitables (si l'on s'attache à les résoudre), est la tâche la plus impopulaire de l'homme politique. La plus nécessaire aussi. Les hommes politiques qui s'y soustraient en connaissance de cause méritent — et reçoivent d'ailleurs fréquemment — les critiques de leurs successeurs. Il y a 1 à 2 semaines, je discutais dans ma circonscription avec un homme d'une quarantaine d'années qui travaille dans l'une de nos entreprises nationalisées. Après quelques mots sur la pluie et le beau temps, il me dit soudainement : « Si j'avais les moyens, je quitterais le pays. » Je lui fis quelques reproches, lui faisant remarquer que le gouvernement actuel ne durerait pas éternellement. Mais il n'y prêta pas attention et poursuivit : « J'ai trois enfants. Ils ont tous le bac [grammar school], deux d'entre eux sont mariés et ont une famille. Mais je ne serais heureux que lorsque je les aurais tous vu partir à l'étranger. Dans ce pays, dans 15 à 20 ans, les noirs domineront les blancs. » J'entends déjà les cris d'orfraie. Comment puis-je dire une chose aussi horrible ? Comment puis-je jeter le trouble et déchaîner les passions en relatant une telle conversation ? Ma réponse est que je n'ai pas le droit de ne pas le faire. Dans ma propre ville, au grand jour, un brave et honnête compatriote me dit à moi, son député, qu'il ne fera pas bon vivre dans son pays pour ses propres enfants. Je n'ai tout simplement pas le droit de hausser les épaules et de passer à autre chose. Ce que dit cet homme, des milliers, des centaines de milliers de gens le pensent et le disent. Peut-être pas dans tout le pays, mais partout où s'opère la transformation radicale à laquelle nous assistons aujourd'hui, et qui n'a aucun parallèle connu en 1.000 ans d'histoire.

Sur la lancée actuelle, dans 15 ou 20 ans, il y aura en Grande-Bretagne, en comptant les descendants, 3 millions et demi d'immigrés du Commonwealth. Ce chiffre n'est pas de moi : c'est l'évaluation officielle donnée au Parlement par les bureaux de l'état-civil. Il n'y a pas de prévision officielle semblable pour l'an 2000, mais le chiffre avoisinera les 5 à 7 millions, soit environ un dixième de la population, quasiment l'équivalent de l'agglomération londonienne.

Cette population ne sera bien sûr pas uniformément répartie du nord au sud et de l'est à l'ouest. Dans toute l'Angleterre, des régions entières, des villes, des quartiers, seront entièrement peuplés par des populations immigrées ou d'origine immigrée. Avec le temps, la proportion des descendants d'immigrés nés en Angleterre, et donc arrivés ici comme nous, augmentera rapidement.

Dès 1985, ceux nés en Angleterre [par rapport à ceux nés à l'étranger] seront la majorité. C'est cette situation qui demande d'agir avec la plus extrême urgence, et de prendre des mesures qui, pour un homme politique, sont parmi les plus difficiles à prendre, car ces décisions délicates sont à considérer dans le présent, alors que les dangers à écarter, ou à minimiser, ne se présenteront qu'aux élus des futures générations. Lorsqu'un pays est confronté à un tel danger, la première question simple qui se pose est celle-ci : « Comment réduire l'ampleur du phénomène ? » Puisqu'on ne peut entièrement l'éviter, peut-on le limiter, sachant qu'il s'agit essentiellement d'un problème numérique ?

Car en effet, l'arrivée d'éléments étrangers dans un pays ou au sein d'une population a des conséquences radicalement différente selon que la proportion est de 1% ou 10%. La réponse à cette simple question est d'une égale simplicité : il faut stopper, totalement ou presque, les flux d'immigration entrants et encourager au maximum les flux sortants. Ces deux propositions font partie de la plate-forme officielle du Parti Conservateur. Il est à peine concevable qu'en ce moment même, rien qu'à Wolverhampton, de 20 à 30 enfants immigrés supplémentaires arrivent chaque semaine de l'étranger, soit 15 à 20 familles supplémentaires dans 10 ou 20 ans. « Quand les Dieux veulent détruire un peuple, ils commencent par le rendre fou » dit le dicton, et assurément nous devons être fous, littéralement fous à lier, en tant que nation, pour permettre chaque année l'arrivée d'environ 50.000 personnes à charge et qui seront à l'origine de la future augmentation de la population d'origine immigrée.

J'ai l'impression de regarder ce pays dresser frénétiquement son propre bûcher funéraire.

Nous sommes devenus fous au point de permettre à des célibataires d'immigrer ici dans le but de fonder une famille avec des conjoints ou des fiancés qu'ils n'ont jamais vus. Et que personne ne pense que cet afflux de population diminuera de lui-même. Bien au contraire. Même au rythme actuel de 5.000 admissions par an et par quota, ce chiffre est suffisant pour faire croître le nombre de personnes à charge de 25.000 par an, et à l'infini, sans compter l'immense réservoir des liens familiaux existant dans le pays – et tout cela sans parler de l'immigration clandestine.

Dans de telles circonstances, la seule mesure adaptée est de réduire toute affaire cessante le rythme de l'immigration jusqu'à des chiffres négligeables, et de prendre sans délai les mesures législatives et administratives qui s'imposent. J'en viens maintenant au retour au pays. Si toute immigration cessait demain, la croissance de la population immigrée ou d'origine immigrée serait substantiellement réduite, mais l'importance numérique de ces populations laisserait inchangée les fondamentaux du danger qui nous préoccupe. Et cet aspect du problème ne peut être traité que lorsqu'une proportion importante des populations immigrées est encore composée de personnes arrivées récemment, dans les 10 dernières années. D'où l'urgence de mettre en œuvre dès aujourd'hui ce second volet de la politique du parti conservateur : encourager la ré-émigration. Personne n'est en mesure d'estimer le nombre de ceux qui, moyennant une aide généreuse, choisiraient soit de retourner dans leur pays d'origine, soit d'aller dans d'autres pays désireux de recevoir main d'œuvre et savoir-faire. Personne ne le sait, car jusqu'à présent, aucune politique de cet ordre n'a été mise en œuvre.

Tout ce que je puis dire, c'est qu'actuellement encore, des immigrés de ma circonscription viennent me voir de temps à autre, pour me demander de bénéficier d'une aide au retour. Si une telle politique était adoptée et mise en place, avec la détermination que justifie la gravité de la situation, les flux sortants pourraient sensiblement modifier les perspectives d'avenir.

Le troisième volet de la politique du Parti Conservateur est l'égalité de tous devant la loi : l'autorité publique ne pratique aucune discrimination et ne fait aucune différence entre les citoyens. Ainsi que M. Heath (leader du parti conservateur) l'a souligné, nous ne voulons pas de citoyens de "première ou de seconde classe". Mais cela ne doit pas signifier pour autant qu'un immigré ou ses descendants doivent disposer d'un statut privilégié, ou spécial, ou qu'un citoyen ne soit pas en droit de discriminer qui bon lui semble dans ses affaires privées, ou qu'on lui dicte par la loi ses choix ou sa façon de se comporter.

Il n'y a pas plus fausse appréciation de la réalité que celle entretenue par les bruyants défenseurs des lois dite "contre les discriminations". Que ce soit nos grandes plumes, toutes issues du même moule, parfois des mêmes journaux qui, jour après jour dans les années 30, ont tenté d'aveugler le pays face au péril croissant qu'il nous a fallu affronter par la suite. Ou que ce soit nos évêques calfeutrés en leurs palais à savourer des mets délicats, la tête dissimulée sous les draps. Ces gens sont dans l'erreur, dans l'erreur la plus absolue, la plus complète. Le sentiment de discrimination, de dépossession, de haine et d'inquiétude, ce ne sont pas les immigrés qui le ressentent, mais bien ceux qui les accueillent et doivent continuer de le faire.

C'est pourquoi voter une telle loi au Parlement, c'est risquer de mettre le feu aux poudres. Le mieux que l'on puisse dire aux tenants et aux défenseurs de cette loi, c'est qu'il ne savent pas ce qu'ils font.

Rien n'est plus trompeur que de comparer la situation de l'immigré du Commonwealth (ancien empire britannique) qui arrive en Grande-Bretagne avec celle du noir américain. Les noirs, qui étaient déjà présents avant que les Etats-Unis deviennent une nation, ont d'abord été des esclaves, au vrai sens du terme. Le droit de vote, et d'autres, leurs ont été accordés seulement par la suite, droits qu'ils ne sont parvenus à exercer que peu à peu, et encore incomplètement. L'immigré du Commonwealth lui, est arrivé en Grande-Bretagne comme citoyen à part entière, dans un pays qui ne pratique pas la discrimination, un pays où il obtient immédiatement les mêmes droits que tout le monde, du droit de vote à la gratuité des soins à la Sécurité sociale. Les difficultés rencontrées par les immigrés ne proviennent ni des lois, ni de la politique du gouvernement ou de l'administration, mais de leur situation personnelle, et des événements fortuits qui font, et feront toujours, que le destin et l'expérience d'un homme ne sont pas ceux d'un autre. Mais donc, alors qu'arriver en Grande-Bretagne signifie pour le migrant accéder à des privilèges et à des facilités ardemment recherchées, l'impact sur la population pré-existante du pays est bien différent. Pour des raisons qu'ils ne comprennent pas, en application d'une décision prise malgré eux, pour laquelle ils ne furent jamais consultés, les habitants de Grande-Bretagne se retrouvent étrangers dans leur propre pays. Leurs femmes ne trouvent pas de lits pour accoucher à l'hôpital, leurs enfants n'obtiennent pas de places à l'école, leurs foyers, leurs voisins, sont devenus méconnaissables, leurs projets et perspectives d'avenir sont défaits. Sur leur lieu de travail, les employeurs hésitent à appliquer au travailleur immigré les mêmes critères de discipline et de compétence qu'au Britannique de souche. Ils commencent à entendre, au fil du temps, des voix chaque jour plus nombreuses qui leur disent qu'ils sont désormais indésirables. Et ils apprennent aujourd'hui qu'un privilège à sens unique va être voté au Parlement. Qu'une loi qui ne peut, ni n'est destinée à les protéger ni à répondre à leurs doléances, va être promulguée. Une loi qui donnera à l'étranger, au mécontent, à l'agent provocateur, le pouvoir de les clouer au pilori pour des décisions d'ordre privé.

Parmi les centaines de lettres que j'ai reçues après m'être exprimé sur ce sujet il y a 2 ou 3

mois, j'ai remarqué une nouveauté frappante, et je la trouve de très mauvaise augure. Les députés ont l'habitude de recevoir des lettres anonymes, mais ce qui me surprend et m'inquiète, c'est la forte proportion de gens ordinaires, honnêtes, avisés, qui m'écrivent une lettre souvent sensée, bien écrite, mais qui préfèrent taire leur adresse. Car ils craignent de se compromettre ou d'approuver par écrit les opinions que j'ai exprimées. Ils craignent des poursuites ou des représailles si cela se savait. Ce sentiment d'être une minorité persécutée, sentiment qui progresse parmi la population anglaise dans les régions touchées du pays, est quelque chose d'à peine imaginable pour ceux qui n'en ont pas l'expérience directe. Et je vais donner l'occasion à l'une de ces personnes de parler à ma place: « Il y a 8 ans, dans une rue paisible de Wolverhampton, une maison a été vendue à un noir. Aujourd'hui, il ne reste plus dans cette rue qu'une femme blanche, une retraitée, et voici son histoire : cette femme a perdu son mari et ses deux fils, morts à la Guerre. Elle a transformé sa maison de 7 pièces, son seul bien, en chambres à louer. Elle y a mis toute son énergie et elle a bien réussi, remboursant son emprunt et commençant à épargner pour ses vieux jours. Puis des immigrés sont venus s'installer. Avec une appréhension croissante, elle a vu les maisons se faire racheter les unes après les autres. La rue, autrefois paisible, est devenue bruyante et chaotique. Elle a vu à regrets ses locataires blancs partir un à un. Le lendemain du jour où son dernier locataire est parti, elle a été réveillée à 7 heures du matin par deux hommes noirs qui, disaient-ils, voulaient utiliser son téléphone pour appeler leur employeur. Elle a refusé, comme elle aurait refusé à n'importe qui à cette heure matinale. Elle a alors été injuriée. Sans la chaîne qui bloquait sa porte, elle a craint d'être agressée. Depuis, des familles d'immigrés ont essayé de lui louer des chambres, mais elle a toujours refusé. Ses petites économies se sont épuisées, et après avoir payé ses impôts, il ne lui reste que 2 livres par semaine. Elle a demandé une réduction d'impôts et a été reçue par une jeune femme qui, voyant qu'elle possédait une maison de 7 pièces, lui a conseillé d'en louer une partie. Quand elle a répondu que les seuls locataires qui se présentaient étaient noirs, la jeune employée lui a répondu : "Les préjugés raciaux ne vous mèneront nulle part dans ce pays". Elle est rentrée chez elle. Le téléphone est son seul lien avec l'extérieur. Sa famille paye la facture, et l'aide autant qu'elle peut. Des immigrés lui ont proposé d'acheter sa maison, pour un montant que les acheteurs potentiels pourraient, en la louant, récupérer en quelques semaines, du moins en quelques mois. Elle a désormais peur de sortir. Ses fenêtres sont cassées. Elle trouve des excréments dans sa boîte aux lettres. Quand elle sort faire ses courses, elle est suivie par de charmants petits noirs, très souriants. Ils ne parlent pas un mot d'anglais, mais il existe un mot qu'ils connaissent très bien : «Raciste !» scandent-ils derrière elle. Lorsque cette nouvelle loi sur les relations interraciales sera votée, cette femme est convaincue qu'elle ira en prison. A-t-elle tort ? Je commence moi aussi à me poser la question... L'autre dangereuse chimère de ceux qui sont aveugles aux réalités peut se résumer au mot "intégration". Être intégré, c'est ne pas se distinguer, à tous points de vue, des autres membres d'une population. Et de tout temps, des différences physiques évidentes, particulièrement la couleur de la peau, ont rendu l'intégration difficile, bien que possible avec le temps. Parmi les immigrés du Commonwealth venus s'installer ici depuis 15 ans, il existe des dizaines de milliers de personnes qui souhaitent s'intégrer, et tous leurs efforts tendent vers cette objectif. Mais penser qu'un tel désir est présent chez une vaste majorité d'immigrés ou chez leurs descendants est une idée extravagante, et dangereuse de surcroît.

Nous sommes arrivés à un tournant. Jusqu'à présent, la situation et les différences sociales ont rendu l'idée même d'intégration inaccessible : cette intégration, la plupart des immigrés ne l'ont jamais ni conçue ni souhaitée. Leur nombre et leur concentration ont fait que la pression vers l'intégration qui s'applique d'habitude aux petites minorités n'a pas fonctionné. Nous assistons aujourd'hui au développement de forces qui s'opposent directement à l'intégration,

à l'apparition de droits acquis qui maintiennent et accentuent les différences raciales et religieuses, dans le but d'exercer une domination, d'abord sur les autres migrants et ensuite sur le reste de la population. Cette ombre, au départ à peine visible, obscurcit rapidement le ciel. Et on la perçoit désormais à Wolverhampton. Elle donne des signes d'expansion rapide.

Les mots que je vais citer ne sont pas les miens, je les reprends tels quels de la presse locale du 17 février, ils sont d'un député travailliste, ministre du gouvernement actuel : « Il faut déplorer la campagne menée par la communauté Sikh pour conserver des coutumes inappropriées. Ils travaillent en Grande-Bretagne, et dans la fonction publique qui plus est. Ces personnes doivent accepter les conditions liées à leur emploi. Réclamer des droits particuliers pour leur communauté (ou devraient-ils parler de rites) mène à un dangereux clivage au sein de la société. Ce communautarisme est un chancre : qu'il soit revendiqué par un camp ou par un autre, il faut le condamner sévèrement.» Il faut remercier John Stonehouse pour sa lucidité et pour avoir eu le courage d'évoquer le sujet.

Le projet de Loi sur les Relations Raciales constitue le terreau idéal pour que ces dangereux éléments de discorde prospèrent. Car voilà bien le moyen de montrer aux communautés d'immigrants comment s'organiser et soutenir leurs membres, comment faire campagne contre leurs concitoyens, comment intimider et dominer les autres grâce aux moyens juridiques que les ignorants et les mal-informés leur ont fourni.

Je contemple l'avenir et je suis rempli d'effroi. Comme les Romains, je vois confusément « le Tibre écumant de sang ». Ce phénomène tragique et insoluble, nous l'observons déjà avec horreur outre-Atlantique, mais alors qu'il est intimement lié là-bas à l'histoire de l'Amérique, il s'installe chez nous de notre propre volonté, et par notre négligence. Il est déjà là Numériquement parlant, il aura atteint les proportions américaines bien avant la fin du siècle. Seule une action résolue et immédiate peut encore l'empêcher. Je ne sais si la volonté populaire exigera ou obtiendra de telles mesures. Mais ce que je sais, c'est que se taire devant cette situation serait une trahison majeure.

Abonnez-vous à la revue Synthèse nationale
Tous les 2 mois, 120 pages de réflexions et de propositions
pour toute la Droite nationaliste et identitaire

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Adresse courriel

désire s'abonner à la revue Synthèse nationale

6 numéros : 50,00 € - étranger : 60,00 € - soutien: 100,00 €

Chèque à l'ordre de Synthèse nationale

A retourner à Synthèse nationale 116, rue de Charenton 75012 Paris